

## **CONCOURS EXTERNE DE TECHNICIEN TERRITORIAL**

**SESSION 2024**

**ÉPREUVE DE QUESTIONS TECHNIQUES À PARTIR D'UN DOSSIER**

**ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ :**

**Réponses à des questions techniques à partir d'un dossier portant sur la spécialité au titre de laquelle le candidat concourt.**

Durée : 3 heures

Coefficient : 1

<b>SPÉCIALITÉ : DÉPLACEMENTS, TRANSPORTS</b>
--

**INDICATIONS DE CORRECTION**

## **1) Présentation du sujet**

Un dossier avec des documents de sources et de natures variées. Les questions permettent à la fois de vérifier les capacités de compréhension des documents par les candidats mais aussi d'évaluer leurs compétences plus transversales (marchés publics, gestion de projets, aide à la décision...) avec des mises en situation variées. Les capacités de synthèse et de pédagogie sont également valorisées.

## **2) Éléments de correction**

### **Question 1 (6 points)**

Documents 3 et 5

- a) Qu'est-ce qu'un plan de mobilité en entreprise / employeur ? Quels en sont les objectifs ? (2 points)

Il s'agit d'une démarche globale conduite par une ou plusieurs entreprises ou encore une collectivité afin d'analyser les déplacements induits par leurs activités et de définir des actions visant à réduire l'impact sur la pollution atmosphérique, l'émission de gaz à effet de serre et la congestion automobile. Il vise donc à promouvoir notamment les modes de déplacements alternatifs à la voiture. (1 point)

Le document, encadré par le Code des transports, concerne les déplacements domicile-travail des employés, les déplacements professionnels ou encore les livraisons et doit donner lieu à une concertation, un programme d'actions, un calendrier, un budget et la nomination d'un référent. (1 point)

- b) Vous êtes technicien territorial au sein Technville, ville de 50 000 habitants dont les services comportent 1 000 agents. Le directeur général des services envisage de doter la collectivité d'un tel plan, et vous sollicite en tant qu'expert en déplacements. Vous lui proposerez un plan d'action opérationnel. (4 points)

### **Aspects organisationnels, gouvernance du projet :**

Nomination d'un référent

Mise en place d'un groupe de travail et d'un comité de pilotage

Diagnostic des déplacements : domicile-travail, travail, flotte de véhicules, stationnement

Diagnostic de l'offre de transports

Questionnaire aux agents pour connaître les habitudes de déplacements et les freins à l'utilisation des transports en commun et des modes actifs

### **Formalisation d'un plan d'actions (pluriannuel par exemple) :**

Augmenter le nombre de jours de télétravail

Prise en charge des abonnements au-delà des 50% obligatoires

Services : location vélos, flotte de vélos/vélos électriques pour les déplacements professionnels et actions de promotion (kit du cycliste, ateliers de réparation, de remise en selle...)

Mise en place de l'indemnité kilométrique vélo

Encouragement au covoiturage et à l'autopartage

Stationnement vélos

Revoir la flotte de véhicules de la collectivité

Sensibilisation, communication sur le plan de mobilité et ses avantages pour les salariés : journée de la mobilité

**Suivi et évaluation des actions :** indicateurs

## **Question 2 (4 points)**

Document 2

Le maire de la ville où vous êtes technicien mobilité doit prochainement rencontrer une association d'automobilistes mécontents de la récente généralisation du 30 km/h au sein du périmètre communal.

Il vous demande de rédiger à son attention une note argumentaire pour défendre cette mesure. Celle-ci devra en outre proposer un dispositif d'évaluation, en précisant la manière dont cette association et plus largement les habitants seront associés à la démarche.

Note à l'attention de Monsieur le maire

Objet : arguments en faveur de la généralisation du 30 km/h sur la commune, concertation et évaluation du dispositif

Les arguments en faveur du dispositif (basés sur une étude du Cerema)

Sécurité de tous et en particulier des piétons

Ex : réduction accidentologie et gravité des blessures des victimes

Fluidité du trafic renforcée

Apaisement du cadre de vie, partage de l'espace public

Augmentation du report modal vers la marche et le vélo

Réduction du bruit significative

Absence d'augmentation de la pollution, contrairement aux idées reçues

Evaluation du dispositif au moyen d'indicateurs mesurés régulièrement : accidentologie (nombre et gravité), augmentation du report modal, mesures de bruit

Rencontres régulières avec les associations d'utilisateurs : automobilistes mais aussi cyclistes et point régulier avec les conseils de quartier par exemple

Communication : plan de communication multi supports

## **Question 3 (4 points)**

Document 4

a) Quels sont les enjeux liés aux « lignes de desserte fine du territoire » ? (2 points)

Enjeux :

Rénovation d'infrastructures délabrées en fonction des besoins des territoires

Sauvetage du patrimoine ferroviaire régional

Attractivité des zones desservies

Remettre de l'offre en face de la demande

Baisse des coûts et des tarifs

b) Quel peut être le rôle des collectivités territoriales dans la gouvernance de ces lignes ? (2 points)

Il convient d'envisager des modes de gouvernance plus souple et plus locale au travers de véritables projets de territoire

Certaines lignes (hors réseau TER) étant abandonnées faute de chef de file identifié, pourraient donner lieu à la création de syndicats mixtes rassemblant les collectivités locales concernées ce qui permettrait une mutualisation des participations financières et une cohérence des choix en fonction des besoins et réalités des territoires.

#### Question 4 (6 points)

Document 1

Vous êtes chargé de mission mobilité au sein du syndicat du parc naturel du massif de la Cycli (le Syndicat Mixte Cycli Grand Site). Vous devez mettre en place un réseau de découverte du territoire à vélo. Vous avez prévu de lancer dans l'immédiat une étude pour la conception de ce réseau, qui sera confiée à un prestataire et dont une première version de cahier des charges a été établie (cf. document 1).

- a) Vous établirez une « fiche marché » recensant l'objet de la mission, ses étapes, ses attendus et ses contraintes (techniques, administratives et organisationnelles). (2 points)

Syndicat Mixte Cycli Grand Site

Objet : étude de conception d'un réseau de boucles cyclables de la vallée de la Tré connectées à la véloroute et aux lieux d'intérêts et de services.

Attendus :

rendre plus lisibles les itinéraires, mieux connectés et conformes à la réglementation en termes de balisage et entretien ;  
avoir une offre accessible à différents publics ;  
valoriser le patrimoine local ;  
restructurer l'ensemble du réseau cyclables ;  
proposer une offre de services.

Etapes :

Finaliser le cahier des charges

Consulter les prestataires (devis ou marché)

Analyser les offres et notifier le marché

Suivre le travail du prestataire : réunions régulières avec le prestataire et le comité de pilotage

Contraintes :

Partenariats multiples et intérêts catégoriels

Contraintes foncières

Contraintes naturelles

- b) Sur votre copie, vous complétez l'article 4 « Livrables du CCTP » du document 1. (1,5 point)

Article 4. Livrables

**Le prestataire devra fournir les livrables suivants :**

**• Une cartographie du réseau de boucles cyclables**

Cette cartographie comprend :

- Les tracés du réseau de l'ensemble des itinéraires et boucles cyclables (et les liaisons vers la véloroute)
- La localisation du jalonnement/balisage à prévoir
- Les sites patrimoniaux et touristiques majeurs (à proximité et sur les circuits proposés)
- les points de vue, belvédères et tout autre élément remarquable (à proximité et sur les circuits proposés)
- les hubs principaux et secondaires avec les pôles d'accueil
- les services et équipements liés à la pratique du vélo existants et à prévoir
- les aires de services actuelles et à créer

• **Une fiche récapitulative de chacun des circuits proposés comprenant :**

- Le tracé détaillé,
- Kilométrage,
- Dénivelé,
- Difficulté (calcul selon standard fédération),
- Jalonnement/balisage à prévoir (et coût associé)
- Sites touristiques et points d'intérêts visibles etc.
- Recommandations en matière d'enjeux **de sécurité** (par exemple une traversée de pont dangereuse ou tout autre passage nécessitant une attention particulière (amélioration, intervention etc.)

• **Des propositions d'aménagement pour les hubs** (et les sites touristiques majeurs identifiés et aires de services)

• **Un estimatif récapitulatif détaillé avec :**

- Poste 1 : Pannotage, jalonnement et balisage à prévoir pour l'ensemble des circuits et boucles
- Poste 2 : Pannotage, jalonnement et balisage à prévoir pour les liaisons vers et depuis la véloroute
- Poste 3 : Aménagement type avec mobiliers et équipements nécessaires

• **Une proposition de mise en récit associée aux boucles cyclo-loisirs**

c) Vous proposerez un calendrier pour la conduite de cette mission. (1,5 point)

Lancement du marché de consultation : finalisation du cahier des charges (1 mois)

Délai de réponse après publicité ou demandes de devis : 1 mois

Analyse des offres : 15 jours

Attribution/notification du marché : 15 jours

Réalisation de la prestation : en fonction des propositions

d) Quelle procédure de marché public comptez-vous utiliser ? Vous justifierez votre réponse. (1 point)

S'agissant d'un marché de fournitures et services inférieur à 40 000 euros, le candidat pourra proposer un marché sans publicité ni mise en concurrence ou justifier le recours à un MAPA.